**Prix de recherche SFMP 2018**

Afin de promouvoir le développement et l’évolution de la Médecine Périnatale, la Société Française de Médecine Périnatale propose l’attribution d’une bourse, destinée à aider un Médecin, une Sage-Femme, une Puéricultrice ou toute autre personne travaillant dans le domaine de la Médecine Périnatale, en formation dans le cadre d’un master, d’un doctorat, ou d’un post-doctorat :

1 BOURSE D’ETUDE D’UN MONTANT DE 3000 €

DESTINEES AU COMPLEMENT DE FINANCEMENT DE TRAVAUX DE RECHERCHE

Le dossier de demande doit comprendre les éléments suivants,:

• titre du projet ; lieu et dates de réalisation ;

• résumé (1 page maximum)

• description détaillée du projet (2 à 5 pages) comportant : justification scientifique, programme de recherche, calendrier, rôle du candidat, retombées attendues

• curriculum vitae détaillé du candidat, précisant la place du projet dans ses objectifs professionnels

• lettre d’accord du responsable de la structure d’accueil

• budget : Autre financement personnel du candidat (salaire, etc…)

Budget prévisionnel du projet indiquant les éventuelles sources de financements en précisant s’il s’agit de demandes en cours ou de financements obtenus.

Ces éléments doivent être groupés en un seul fichier pdf au nom du candidat.

Les lauréats de la bourse devront présenter l’aboutissement de leurs travaux sous forme d’une communication libre au cours du congrès de la SFMP l’année suivante, congrès où ils seront invités (frais d’inscription pris en charge par la SFMP) .

Les candidatures doivent être envoyées par email avant le 30 juin 2018 à :

Bruno Langer, président du Conseil Scientifique de la SFMP, e-mail : b.langer@mac.com

Le jury se tiendra au cours du mois de Septembre 2018.